

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Nombre de Conseillers**En exercice : 29**Présents : 20**Pouvoirs : 05**Excusé : 01**Absent : 03**Qui ont pris part**à la délibération : 25*SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2024Date de convocation : 15 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux novembre à dix-huit heures trente le Conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, Maire.

Présents : M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel - M. TOULOUSE Christian - Mme VIENOT Véronique – Mme DEMIERRE Colette - M. VINCENT Romain - M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie – M. QUENET Xavier - Mme MATHIVET Séverine – Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie – M. FONTANA Alain - M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia – M. FRANCESCHINI Damien – M. LE PEN Jean-Ronan - M. CALMET Pierre - Mme ROCHE Mathilde.

Pouvoirs : Mme DEFAUX Catherine donne pouvoir à M. VINCENT Gilles ; M. DEDONS Fabrice donne pouvoir à M.TOULOUSE ; Mme ASNARD Majorie donne pouvoir à Mme ESPOSITO Annie ; M. CLAVE Denis donne pouvoir à M. LE PEN Jean-Ronan ; M. DEZEREAUD Phillippe donne pouvoir à M.CALMET Pierre.

Excusé : M. SAUVAT Sébastien.

Absent : M. BLANC Romain ; Mme SAUQUET ; MONTAGNY Nolwenn.

Secrétaire de séance : M.FRANCHESCHINI Damien.

15. ATTRIBUTION DU MAPA N°2024-14 – TRAVAUX AMENAGEMENT DE L'HOTEL DE VILLE EN PLUSIEURS LOTS SEPARES

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que par décision municipale n°31-2024 en date du 30 juillet 2024, il a été décidé de déposer un permis de construire pour la rénovation et l'extension de l'hôtel de ville.

Ainsi, la commune a lancé un marché à procédure adaptée du 20 août 2024 au 20 septembre 2024, composé de 9 lots :

- lot 1 : Démolition – Gros œuvres ;
- lot 2 : Etanchéité ;
- lot 3 : Menuiseries extérieures ;
- lot 4 : Menuiseries intérieures ;
- lot 5 : Revêtement de sol ;
- lot 6 : Plâtre – Peinture ;
- lot 7 : Electricité CFO – CFA ;
- lot 8 : Chauffage Ventilation Climatisation Plomberie Sanitaire ;
- lot 9 : Ravalement de Façade.

Monsieur le maire précise que la Commission ad-hoc s'est réunie le mercredi 30 octobre 2024 et a émis un avis à l'unanimité pour l'attribution des lots comme suit :

RECAPITULATIF DES OFFRES 2024-14				
LOT	DESIGNATION	ENTREPRISES	ADRESSE	Montant H.T
01	DEMOLITION - GO	STB	ZAC de la Millonne - 67, Rue d'Ollioules - 83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES	235 978,98 €
02	ETANCHEITE	SYSTEM ETANCHEITE	20, traverse de la montre - 13011 MARSEILLE	11 300,00 €
03	MENUISERIES EXTERIEURES	LABASTERE 83	60, Impasse de la garrigue - 83120 LA FARLEDE	87 119,00 €
04	MENUISERIES INTERIEURES	EIJP FAUCHE	6, rue de madrid 13127 VITROLLES	59 567,00 €
05	REVETEMENT DE SOL	MSE	ZA du fourneillier - chemin de patafloux 13220 CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES	13 301,00 €
06	PLATRE - PEINTURE	EIJP FAUCHE	6, rue de madrid 13127 VITROLLES	85 499,94 €
07	CFO CFA	SNEF	147, Avenue de rome - ZA Jean Monnet - 83500 LA-SEYNE -SUR-MER	46 946,68 €
08	CVC PLOMBERIE	FRIGEVAR	146, Allée d'Helsinki - 83500 LA SEYNE-SUR-MER	63 018,00 €
09	RAVALEMENT FACADE	LV BATIMENT	639, Avenue Marcel Paul 83500 LA SEYNE-SUR-MER	14 434,80 €
	TOTAL HT	TOTAL HT		617 165,40 €
			TVA 20%	123 433,08 €
			TOTAL	740 598,48 €

Le conseil délibérant,

- OUI l'exposé de monsieur le maire ;
- VU le Code général des collectivités territoriales ;

DECIDE A L'UNANIMITE ETANT PRECISE QUE M. LE PEN ET M. CALMET (+ 2 POUVOIRS) SE SONT ABSTENUS

De bien vouloir l'autoriser à adhérer à ladite convention.

Signé : Le Maire,

Gilles VINCENT